



BULLETIN MUNICIPAL



ANGEVILLE



Décembre
2020



Sommaire

Vos élus

Le mot du maire

Les Finances

Le cadre de vie

- Chantiers réalisés
- Chantiers en cours...
- Nos déchets : qu'en faire? Comment les recycler?
- La machine à pain

Les nouveaux arrivants

Le Petit Marché Local

La salle des fêtes

- Le coût
- L'aménagement de la salle

L'école et périscolaire

- Travaux d'amélioration
- Une année à l'école

Extension du PPI de la centrale de Golfech

Le recensement

- Recensement 2021
- Recensement citoyen

Les associations

- Les chasseurs
- L'ASEP
- Le comité des fêtes et la fête du village

Un peu d'histoire....

Nos artisans et commerçants

Jeux

VOS ELUS

"Angeville Simplement"



Jean-Luc CRUBILE, maire, *délégué des commissions Plan Climat, Tourisme, Voirie et Travaux et Aménagement Durable de la Communauté de Communes Terres des Confluences.*

Anne-Marie BAYROU, 1^{ère} adjointe, *déléguée à la commission des Finances de la Communauté de Communes Terres de Confluence.*

Jacques LAFFORGUE, 2^{ème} adjoint, *délégué des commissions Environnement et Action Sociale de la Communauté de Communes Terres des Confluences, délégué titulaire au SMEC (Syndicat Mixte des Eaux de Castelsarrasin) et responsable du Petit Marché Local d'Angeville.*

Hélène VERLEY, 3^{ème} adjointe, *déléguée des commissions Développement Economique et Communication de la Communauté de Communes Terres des Confluences, déléguée titulaire au SDE82 (Syndicat d'Energie du Tarn et Garonne).*

Brice BRET, conseiller municipal.

Éric COUDERC, conseiller municipal.

Marie-Josée FEA, conseillère municipale, *déléguée à la commission Santé et Lutte contre la désertification médicale de la Communauté de Communes Terres des Confluences et responsable du Petit Marché Local d'Angeville.*

Max FLOURON, conseiller municipal.

Grégory MARCONNET, conseiller municipal.

Jérôme PANAROTTO, conseiller municipal et responsable des Travaux.

Sophie SCHAARSCHMIDT, conseillère municipale et responsable du Petit Marché Local d'Angeville



“ Le mot du maire ... ”

Chers concitoyens,

Voilà huit mois que l'équipe municipale est au travail.

En premier lieu, je remercie et félicite tous les conseillers municipaux pour leur investissement au service de tous.

Notre début de mandat a été perturbé par le premier confinement; nous nous sommes efforcés de rendre ce moment le moins désagréable possible avec l'aide de toutes les forces vives du village; la mise en place du marché a permis de répondre aux besoins du moment.

En ce qui concerne l'école durant les huit semaines de confinement, Emilie notre professeur des écoles a assuré la continuité pédagogique pour nos enfants avec la contribution des parents ; merci à eux !

La reprise de l'école en présentiel au mois de mai nous a contraint à mettre en place un protocole sanitaire strict. L'investissement de tout le personnel municipal nous a permis d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles.

Ce premier bulletin municipal que nous vous avons promis va nous permettre de vous présenter le budget, qui reste stable, les projets en terme d'aménagement, mais aussi diverses informations pratiques qui j'espère trouveront un écho favorable à votre quotidien.

La crise sanitaire que nous vivons va générer une grande crise économique et malheureusement une très grave crise sociale. Demain, nous tous qui avons eu la chance de passer au travers des gouttes, il conviendra d'aider tous ces artisans, ces petits commerçants, restaurateursà redémarrer leurs activités en oubliant un peu «Amazon» et ces géants du commerce qui auront, eux, bien profité de la situation.

Enfin, chers concitoyens, les fêtes de fin d'année approchent, elles seront forcément différentes de d'habitude mais :

A VOUS les jeunes pour qui cette vie ne correspond pas à vos attentes,

A VOUS les parents, grands-parents qui ne voyez vos proches qu'à l'occasion des fêtes,

A VOUS les travailleurs de l'ombre qui avez assuré nos besoins quotidiens,

A VOUS le personnel de santé qui avez vécu une année épouvantable,

Et enfin A VOUS TOUS, soyons vigilants et respectons tous ensemble les règles sanitaires pour que demain nous retrouvions ces moments de convivialité autour d'un bon plat, d'une bonne bouteille ; tous ces moments de joie et de partage qui sont l'ADN de notre société.

Joyeux Noël et vivement 2021 ! !

Le Maire

Jean-Luc CRUBILE

En bref

LES FINANCES

Budget 2020 :

Mairie

1, route de Castelsarrasin
82210 Angeville
tel: 05.63.94.8233
mail:
mairie.angeville82@wanadoo.fr

Permanence le lundi de 14h-16h et le jeudi de 9h00 à 11h00

<http://mairieangeville.e-monsite.com/>

Où faire une demande de carte d'identité et/ou passeport ?



Retirez un formulaire en mairie d'Angeville et sur rendez-vous à la mairie de St Nicolas de La Grave
contact : 05 63 95 92 55



BUDGET COMMUNAL 2020

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	132 385,00 €
Charges de personnel	87 000,00 €
Atténuation de produits	20 000,00 €
Autres charges de gestion	32 881,72 €
Dépenses imprévues	8 000,00 €
Virement à la section d'investissement	10 337,28 €
Dotations provisions	1 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert	2831,00 €
Charges financières	9 000,00 €
TOTAL	303 435 00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services	2000,00 €
Impôts et taxes	91 384,00 €
Dotations et participations	81 130,00 €
Reprise provisions	1001,25 €
Résultat reporté	124 919,75 €
Autres produits de gestion courante	3000,00 €
TOTAL	303 435 00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations incorporelles	1200,00 €
Immobilisations corporelles	220 500,00 €
Dépenses imprévues	15 000,00 €
Restes à réaliser	32 881,72 €
Dépenses imprévues	42 500,00 €
Emprunts et dettes	27 600,00 €
TOTAL	306 800,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions	200 000,00 €
Dépôt et cautionnement	1000,00 €
Fonds divers	9 000,00 €
Solde reporté	83 631,72 €
Virement à la section de fonctionnement	13 168,28 €
TOTAL	306 800,00 €

En bref

Subventions aux associations

Subventions aux associations pour l'année 2020

ASSOCIATION	MONTANT
Comité des fêtes	2 500€
ASEP	100€
AFM Téléthon	100€
Médiathèque départementale	70€
Association Aide à Domicile	120€
Association de Chasse	100€
Association FSE Sclérose en plaque	60€
Association Gérontologique	200€
Association Jumelage Intercommunal	70€
FNACA	80€
Ligue contre le Cancer	70€

Maison des Services
au public
St Nicolas de la
Grave



La maison de services au public vous accompagne dans vos démarches administratives auprès des organismes chargés des questions sociales et de la vie quotidienne. Les agents d'accueil sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches.

Au château
82210 St Nicolas de La
Grave
tel: 05 63 04 18 71
mail: msap@ville-
stnicolas82.fr

Mutualité Sociale
Agricole de
Castelsarrasin-
Moissac



L' accueil administratif uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Z.I. de Barrès
Artel Est
Av. des Pyrénées
82100 Castelsarrain

Numéro unique pour
joindre les services
prestations et cotisations :
05 63 48 40 00

Paiement de proximité



La Direction Générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

En bref



Amenagement d'un passage entre la salle des fêtes et la place centrale du village.

Numéros utiles

- Pompiers: 18
- Maison médicale de Lavit et St Nicolas de La Grave : 05 31 85 10 00 jusqu'à 20h00 - 36 99 après 20h00
- Aide à domicile ADMR St Nicolas de La Grave: 05 63 94 81 69
- Assistante maternelle à Angeville : Isabelle Lafforgue 05 63 94 29 07 ou 06 25 52 43 24

SMEC Syndicat Mixte Eaux Confluences

Accueil:
Lundi / Mercredi / Jeudi :
08h30-12h00 et 13h00-17h00
Mardi : 13h00-17h00
Vendredi : 08h30-12h00

contact@smec82.fr
Tél : 05 63 32 21 88
Numéro à n'utiliser qu'en cas d'urgence :
06.34.06.54.19 (numéro d'astreinte)

LE CADRE DE VIE

● Chantiers réalisés :

Depuis le mois juin de nombreux petits travaux d'amélioration de nos espaces publics ont été réalisés en voici la liste :

- Réparation de la toiture de l'église : 1 080€
- Lettres du bandeau de la mairie repeintes : 540€
- Lettres des noms sur le monument aux morts repeintes : 336.60€
- Accès entre la place centrale du village et la salle de fêtes : 1 680€
- Aménagement de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant l'église et la mairie : 2 300€ et 1 150€



Places pour personnes à mobilité réduite situées devant l'église et le cimetière et sur le parking de la salle des fêtes.



● Chantiers en cours.... :

▶ Plateau ralentisseur

Lors de notre réunion publique, au mois de mars 2020, nous avons abordé les problèmes de vitesse et de sécurisation du centre bourg, notamment devant l'école. Après discussion et avec l'aide des services du département nous avons opté pour la réalisation d'un plateau ralentisseur entre l'école et la mairie. Nous attendons la réponse de l'Etat pour l'obtention d'une éventuelle subvention, tout en sachant que le département participera avec la prise en charge de la signalisation et l'octroi d'une aide pouvant aller jusqu'à 54% du montant des travaux. Le reste à charge pour la commune devrait être de 20%. Nous attendons les arrêtés confirmant le montant des subventions pour commencer ces travaux.

Réalisation	MONTANT
Plateau ralentisseur	13 672€
Signalisation – Passage piéton	7 966€
Voirie	4 870€
TOTAL HT	26 508€
Tva 20%	5 301.60€
TOTAL TTC	31 809.60€

Espace propreté

Le choix de l'emplacement des containers d'ordures ménagères reste un débat délicat... ils sont toujours mieux s'ils sont placés près des maisons des autres... Après discussion sur un éventuel ramassage individuel, qui n'aurait été possible que pour une partie du bourg, nous avons décidé de réaliser un espace propreté à côté de la mairie, derrière les sapinettes. Une aire bétonnée permettrait un meilleur entretien de l'espace, avec des plantations tout autour pour limiter la pollution visuelle de nos poubelles !

Pour ce projet nous sommes également dans l'attente de la publication des arrêtés de l'Etat concernant les subventions que nous devrions obtenir, soit :

- 20% du montant des travaux par la Communauté de Communes Terres des Confluences

- maximum 54% du montant des travaux par département du Tarn et Garonne

Nous devons aussi récupérer 16% de la TVA sur le montant TTC des travaux.

Réalisation	MONTANT
Espace propreté	14 806€
TVA 20%	2 961€
TOTAL TTC	17 761.20€

ADAP (Agenda d'Accessibilité Programée)

Lors du précédent mandat, la commune s'était engagée à mettre les établissements recevant du public aux normes. A l'école une rampe a été installée, les WC ont été refaits et la mise aux normes se poursuit avec l'agencement de la nouvelle entrée ainsi que la création d'une place de parking pour les personnes à mobilité réduite devant l'établissement. La salle des fêtes rénovée répond aux normes d'accessibilité, manquent seulement quelques marquages au sol et des pictogrammes sur les portes d'entrée pour les non-voyants. L'église est elle aussi accessible avec la création d'une place de stationnement. Pour la mairie, la place de parking a été réalisée mais des travaux sont à prévoir pour supprimer la petite marche devant l'entrée. Des devis ont été réalisés avec des travaux prévus en janvier 2021. Le cimetière reste un gros chantier prévu pour l'année 2022.

Si vous observez des zones dans le village à adapter, ou des actions que nous pourrions mener, même si tout ne peut pas être fait, nous sommes à votre écoute!

En bref



Les espaces verts sont entretenus par notre jardinier Jean-Louis.... et nos retraités... Ils se reconnaîtront!

L'**accessibilité** est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement, sans discrimination. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

En bref

Nos déchets : qu'en faire? comment les recycler ?

Cliiink

Nouveauté concernant le recup'verre du village ! Installation par le Sirtomad de recup'verre équipé du système **Cliiink !!!**
Mais qu'est-ce donc ?????

Le principe est simple :

Vous gagnez des points pour chaque emballage en verre (bouteilles, pots ou bocaux) que vous recyclez dans un recup'verre équipé du système Cliiink.

Vous pouvez échanger ces points contre des offres exclusives chez vos commerçants, pour vos activités culturelles et sportives ou pour vos loisirs. Pour cela, il vous suffit d'installer l'application gratuite Cliiink sur votre smartphone ou de demander une carte Cliiink en mairie.



ou venez à la mairie demander une carte Cliiink



Connectez-vous ensuite sur le site cliiink.fr et découvrez les offres des différents partenaires. Le bon d'achat sera généré sur votre espace personnel et vous sera envoyé par mail. Vous n'aurez plus qu'à montrer le QR Code au partenaire qui vous fera sa remise !

Petit rappel sur le recyclage



Les encombrants

Enlèvement gratuit sur RDV au 05 63 31 51 45
En partenariat avec Emmaüs



Communauté de Communes Terres de Confluences

Déchetterie

Angeville dépend de la Communauté de Communes Terres des Confluences qui gère 3 déchetteries intercommunales:

- déchetterie-recyclerie de Saint-Béart à Castelsarrasin
- déchetterie de Saint-Pierre à Moissac
- déchetterie de La Biarne à St Nicolas de La Grave

L'ensemble des habitants du territoire ont accès à ces 3 déchetteries. L'accès est gratuit pour les particuliers.

Lors de votre première visite, vous devez remplir un formulaire et présenter à l'agent d'accueil votre carte grise, une pièce d'identité et un justificatif de domicile (électricité, téléphone...). Une vignette sera alors apposée sur votre pare-brise.

Déchets acceptés : Piles, batteries, huiles de vidange, bidons vides souillés, huiles alimentaires, produits pâteux (pots de peinture...), ferraille, bois, cartons, déchets verts, électroménager, meubles, vêtements, verre et autres déchets

Comment se procurer un composteur ?

La Communauté de Communes Terres des Confluences propose à la vente différents modèles de composteurs à prix réduits, en prenant à sa charge 50% du prix d'achat.

Conditions :

- Habiter sur l'une des 22 communes du territoire (justificatif de domicile lors du retrait du matériel : original d'une facture datant de moins de trois mois) : c'est le cas pour Angeville !
- Avoir un jardin,
- Offre limitée à 1 composteur par foyer (un 2nd composteur est possible si la 1ère acquisition remonte à plus de 5 ans).

À votre disposition des composteurs en bois ou en plastique aux tarifs suivants:

- Composteur en plastique vert de 345 L : 20 €,
- Composteur en plastique vert de 830 L : 35 €,
- Composteur en bois de 400 L : 33 €,
- Composteur en bois de 600 L : 38 €.

Ces prix de vente prennent en compte la déduction de l'aide financière de la Communauté de Communes Terres des Confluences.

En bref

Communauté de Communes Terres des Confluences

<https://www.terresdesconfluences.fr/les-services/dechets/les-dechetteries>

Tél. : 05.63.95.56.40

Horaires de la déchetterie de
La Biarne à St Nicolas de La
Grave:

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	

Composteur

Pour tout renseignement
contacter les services
techniques

Ouvert du lundi au vendredi de
8h45 à 12h00 et de 13h30 à
17h15

Tél. : 05 63 95 56 00

Mail :

services.techniques@terresdesconfluences.fr



Pour commander un composteur

Vous souhaitez commander un
composteur, vous pouvez
remplir directement le formulaire
en ligne:

<https://www.terresdesconfluences.fr/les-services/dechets/le-compostage-une-solution-pour-reduire-mes-dechets>

En bref

● La machine à pain : rebondissement !

Nouveau distributeur automatique de Baguettes

En fin d'année 2019, les habitants d'Angeville ont droit à un superbe cadeau. En effet, Monsieur Patrick Brémont, boulanger de Castelmayran, avait demandé à la municipalité si l'installation d'un distributeur de baguettes pouvait intéresser les habitants d'Angeville. Et suite à la réalisation d'un socle en béton et de branchements électriques par la Commune, la machine a été mise en place. Lors du premier confinement, celle-ci remporta un franc succès et tout le monde fut conquis par cette installation moderne. Il est vrai que notre boulanger était assidu dans le remplissage de sa machine, et que la clientèle était très satisfaite ainsi que les élus de l'ancienne municipalité et ceux de la nouvelle.

Quelle ne fut pas la surprise de la municipalité lorsque Monsieur Brémont appelle vers le 10 octobre la mairie en disant qu'il va enlever le distributeur... Monsieur le Maire lui demande quelques jours afin que les habitués soient mis au courant mais la machine est retirée par son propriétaire le jeudi 15 octobre en soirée sans avoir mis une information pour ses clients. Peut-être a-t-il posté un mot sur son compte facebook mais cela est-il une manière de s'adresser à ses clients et à la Commune qui a mis à sa disposition pendant dix mois un emplacement et de l'électricité pour sa machine sans aucune contrepartie financière.

Aussi l'équipe municipale a rebondi, essayant de trouver une solution rapide pour maintenir ce service rendu à la population. La commune a acheté le nouveau distributeur auprès de la Société Diamento au prix de 8 700 euros TTC; il s'agit d'une machine reconditionnée qui est moins onéreuse qu'une neuve.

Et la commune a recherché un artisan boulanger pour l'approvisionnement de celle-ci. Il s'agit de l'EURL LA FARINETTE de Saint Nicolas de la Grave. La Baguette « GUSTIVE » qui est vendue au prix de 1,15 € est fabriquée de façon traditionnelle avec des matières premières issues de notre région par Amélie, jeune artisan boulangère et pâtissière. Pour les personnes qui peuvent se déplacer, vous pouvez trouver à la boulangerie à Saint Nicolas un large choix de viennoiseries, pains spéciaux ou de pâtisseries.

M CULOS de la Société Diamento, M LAFFORGUE Jacques, adjoint au maire, M CRUBILE Jean-luc, Maire d'Angeville, et Amélie et sa maman de l'EURL La Farinette de St Nicolas de la Grave.

Prix de la baguette "Gustive": 1.15€.



Installée le jeudi 12 novembre 2020 durant l'après-midi... les premiers clients n'ont pas tardé...



LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint Angeville en 2020. Réserveons leur notre meilleur accueil ; à eux, s'ils le souhaitent, de faire le pas nécessaire pour une bonne intégration.

- 203 Route des Jauberts : Madame GAMON Géraldine et Monsieur DUBOIS Alexandre
Et leur bébé né le Décembre 2020
- 352 Route des Jauberts : Madame MARTINS Lucie et Monsieur CHAUME Loïc
Et leurs enfants Ethan 6 ans et Kessy 4 ans
- 209 Chemin du Moulin : Madame et Monsieur GOESAERT Sylvie et Yvon
Et leurs enfants Stacy et Christopher
- 248 Route des Mariets : Madame et Monsieur BONNEFOUS Nadège et Franck
Et leurs enfants Thomas et Lucas
- 918 Route des Minjoulats : Madame et Monsieur SIMONKLEIN Sylvia et Judicaël
Et leurs filles Ana 4 ans et Ruben 1 an

En bref

Etat-civil

Ils nous ont quitté cette année :

- KOZAK Daniel Joseph, le 04.01.2020
- Veuve TRESCAZES, ARCHER Claude Hélène, le 25.06.2020

Toutes nos condoléances aux familles.

Ils se sont mariés :

- DELRIEU Jean-Luc et DUPONT Claudine le 25.07.2020

Il est né :

- Le divin enfant ;)

Toutes nos félicitations aux parents !

En bref

LE PETIT MARCHÉ LOCAL D'ANGEVILLE



Stand de fruits et légumes d'Annie Lavergne



Stand de canards d'Eric Couderc



Stand de volailles d'Emilie Tramuzzi



Stand d'huîtres de Karine Lavergne



Depuis de confinement du Covid-19, le 17 mars 2020, la nouvelle municipalité a décidé de mettre en place, suite à l'inquiétude des villageois, un petit marché local. Il a débuté le vendredi 20 mars grâce à la réactivité de Mme Annie Lavergne qui a tout de suite répondu présente à notre demande en proposant de faire un assortiment de fruits, légumes et aussi fromages, tout en respectant les gestes barrières.



Le succès fut tel que la municipalité a maintenu son petit marché local tous les vendredis matins de 8h à 12h durant les deux mois de confinement en ajoutant des produits locaux:

- Farines et huiles de l' **EARL de St Porquier**
- Fraises de l'**EARL du BOURG** de **M. Marrou** de Gensac
- Oeufs de **M. Magro** d'Angevillle
- **Ferme des Jauberts** Conserves de canards et magrets frais de **M. Couderc** d'Angevillle.
- Légumes secs (lentilles, haricots, maïs...) de **Qualisol** à St Nicolas de La Grave
- Produits de première nécessité de **Carrefour Contact** à St Nicolas de La Grave
- Volailles sous-vide d'**Emilie Tramuzzi** de Garganvillar
- Miel de **M. Maynard** d'Angevillle

Les clients étant de plus en plus nombreux, venant des différentes communes voisines... la municipalité a pris la décision de continuer à développer son Petit Marché Local, tous les dimanches matins.

Aujourd'hui, il s'est agrandi, grâce à :

- **Alessandro**, notre petit artisan italien qui propose des Panettones, de la charcuterie et des spécialités italiennes (pâtes, bonbons au chocolat...)
- **Java restauration** : spécialités chinoises à emporter (nems, samossas, nouilles...)
- Traiteurs qui vous proposent des plats cuisinés à emporter
- **Fermes du Peyret à Gensac** : fromages de chèvres (faisselles, sec, aux herbes...)
- **Pablo Baron** à Garganvillar : fleurs de saisons, arbustes...
- **Karine Lavergne** : huîtres, jus et pétillant de chasselas
- **Les Vergers Val de Garonne** : jus et pétillant de pommes
- **Cave St Sardos** : coffret Fêtes de Pères, vins, bouteilles et cubis (buvette marché, fêtes)

Nous avons aussi voulu recréer un moment de convivialité au cœur de notre village en ajoutant une buvette avec des manges-debout et des tables pour que les clients du Petit Marché puissent se retrouver pour boire un petit café entre amis, une bière pression, ou une boisson sans alcool... tout en respectant les gestes barrières et le port du masque.

Notre marché continue avec succès malgré le Covid qui persiste et grâce à l'investissement personnel des élus et responsables du Marché : Jacques Lafforgue, Sophie Schaarschmidt et Marie-José Féa... qui vous remercient de votre présence chaque dimanche matin !



En bref



Stand italien d'Alessandro



Stand traiteur de Yoyotraiteur



Stand de fromage de la ferme du Peyret



Stand de Java Restauration

En bref

L'ECOLE ET LE PERISCOLAIRE

● Travaux d'amélioration de l'école :

Les travaux à l'école ont commencé : la climatisation réversible fonctionne et l'entrée a été modifiée et répond aujourd'hui aux normes d'accessibilité. Aux vacances de février 2021, la cour va être agrandie pour intégrer un jardin pédagogique et durant l'été 2021 le revêtement des sols de la cour sera restauré pour améliorer la mobilité et la sécurité de nos enfants. L'opération se terminera par la peinture de l'ensemble du bâtiment.

Ces travaux ont été phasés en deux parties :

PHASE	REALISATION	MONTANT HT
Tranche 1	Climatisation	4 020€
	Aménagement de l'entrée	3 695€
	Visiophone	1 620€
	Création place de parking PMR	2 010€
	Travaux accès jardin	4 490€
	Peinture et vitrification du sol de la salle de classe	3 414€
	TOTAL TRANCHE1	19 249.50€
Tranche 2	Revêtement de la cour	29 080€
	Peinture extérieure du bâtiment	14 815€
	Equipement ludique	4 906€
	TOTAL TRANCHE2	48 861€
Totaux tranches 1 et 2	TOTAL GENERAL HT	68 110.50€
	HONORAIRE MAÎTRE D'ŒUVRE	6 811.05€
	TVA 20%	14 994.31€
	TOTAL TTC	89 905.86€

Les demandes de financement déposées auprès de l'Etat et du Département de Tarn-et-Garonne ont donné un retour favorable :

- L'Etat a attribué 37 460€ d'aide financière
- Le Département a attribué 22 476€ d'aide financière

Etant donné que la TVA est récupérée à hauteur de 14 385€, la **charge réelle pour la Commune** sera donc de **15 585€** sur ce projet.



L'entrée de l'école a été modifiée, l'accès des élèves se fait aujourd'hui par le nouveau portail situé à côté de la boîte aux lettres.



● Une année à l'école : De janvier à décembre 2020

Cette année encore, malgré le contexte sanitaire, les élèves ont été très actifs.

Dans le cadre d'un travail sur le vivant, et du label EDD de niveau 2 (Ecole dans une Démarche de Développement Durable), nous avons exploité notre potager. Cette année, nous avons travaillé sur les légumes d'hiver en plantant choux-fleurs, choux romanesco, fèves et poireaux, mais aussi les traditionnels radis, salades, oignons et plantes aromatiques, du blé. Et la récolte a été bonne!



En mai, dès le déconfinement, les élèves ont rapidement retrouvé les bancs de l'école. D'abord les cp et les ce1, puis les ce2. La vie a repris son cours, et quel plaisir de se retrouver !



**Déconfinement de mai :
les élèves de retour.**



**Les élèves de la classe
2020-2021.**

A la rentrée de septembre, pour la journée du sport à l'école, nous avons fait notre traditionnelle randonnée dans le village.

Nous en avons profité pour découvrir ou redécouvrir les points d'intérêt, tels que la mairie, la salle des fêtes, ou le Monument aux Morts.

Pour l'année scolaire 2020-2021, il y a 21 élèves scolarisés à Angeville : 9 élèves de CP, 5 de ce1 et 7 de ce2.



**Les trois déléguées de
classe.**

En octobre, tandis que leurs parents élaient les délégués des parents d'élèves, les élèves ont eu aussi élu les leurs. Munis de leur carte d'électeur, ils ont participé à la vie démocratique de la classe. Nos trois déléguées sont Sarah Dhaisne (CP), Pauline Blanco-Calvo (CE1) et Emma Hourcade (CE2).

En décembre, enfin, en attendant Noël, nos petits marmitons ont concocté notre fameuse confiture à la pastèque, avec le concours de Mme Véronique Magro et d'Eliette Courrech, notre cantinière.



**Les élèves
cuisinent...
et sont
attentifs aux
explications de
Mme Manon
Gutierrez.**

Enfin, Mme Manon Gutierrez, de Barquette et Compagnie, est venue faire une sensibilisation au compostage dans notre classe. Depuis novembre, par le biais de son association, la mairie d'Angeville distribue un fruit à la récré aux élèves pour collation.



En bref

LA SALLE DES FÊTES

Bilan financier

Les travaux de la salle des fêtes sont terminés ; les conditions sanitaires ne nous permettent pas de l'utiliser pour le moment.

Nous vous présentons ci-dessous le bilan financier de l'opération ainsi que le mode de financement.

L'accès à la salle des fêtes se fait désormais par cette entrée.

DEPENSES		RECETTES	
Architecte DANGAS	34 520 €	ETAT DETR	109 480 €
Analyse de sol	1716 €	REGION OCCITANIE	100 000 €
Diagnostic Amiante	1500 €	DEPARTEMENT	90 000 €
Désamiantage	12 500 €	COMMUNE	246 241 €
Publicité	1050 €	La TVA déductible est de 87 315 €.	
SOCOTEC contrôle technique	4332 €	Le coût réel de la salle des fêtes sera de 158 926 €	
Bureau de contrôle	1728 €	Les travaux sont financés par un prêt auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 1.77 % sur une durée de 15 ans	
ETC Maçonnerie	196 398 €		
ESBTP génie Civil	51 444 €		
ALU CREATION menuiseries	62 644 €		
PEFOURQUES Electricité	46 282 €		
MOMMAYOU Plâtre	25 324 €		
PANAROTTO Carrelages	20 603 €		
ARTIBAT Isolation	21 919 €		
MENUISERIES ST NICOLAS / GRAVE	15 474 €		
MIEULET Plomberie	10 309 €		
Divers équipements et aménagements	18 792 €		
ROQUES Peinture	16 999 €		
ENEDIS Branchement	2187 €		
TOTAL	545 721 €	TOTAL	545 721 €



● Aménagement de la salle

En bref

La nouvelle municipalité a fait le choix de finir l'aménagement intérieur de la salle des fêtes en la dotant d'une cuisine avec du matériel professionnel: chambre froide, piano avec fours et hotte, tables de travail roulantes, lave-vaisselle.



Cuisine équipée avec du matériel professionnel.



Montant de l'investissement pour la cuisine :

18 732.24€ TTC

Aménagée par la société HCR Diffusion à Moissac.

Les extérieurs n'ont pas été oubliés... et cela grâce à la participation de tous!



Des angevillois à la tâche!



En bref

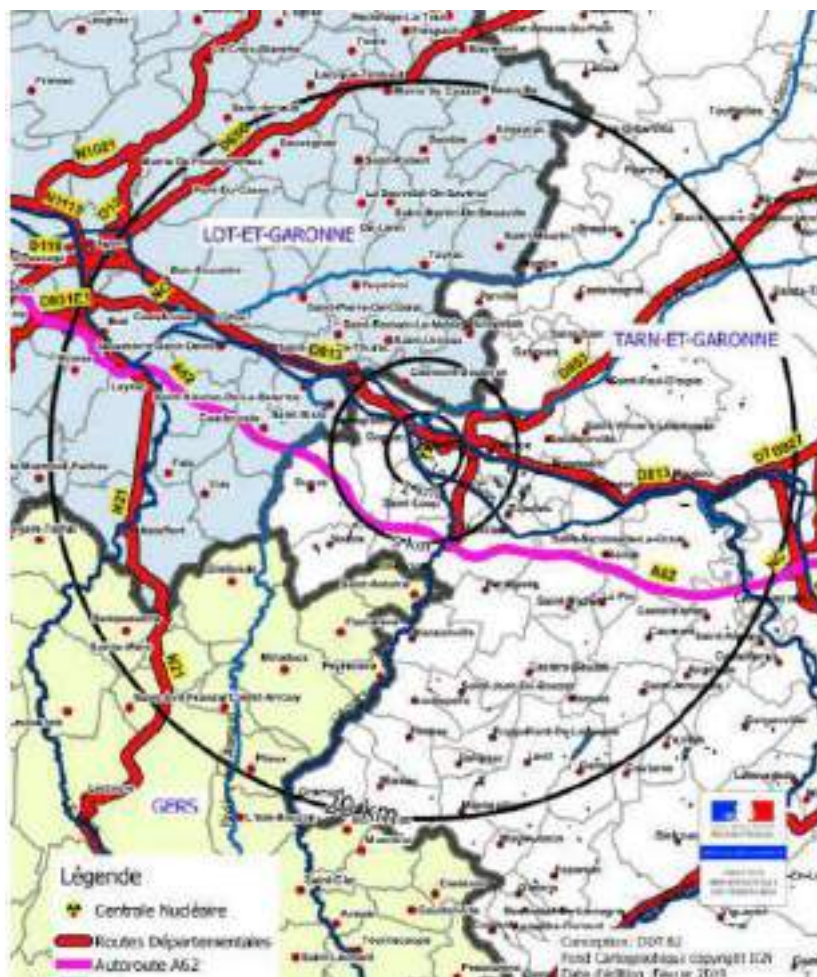
EXTENSION DU PPI DE LA CENTRALE DE GOLFECH



QU'ES AQUO LOU PPI ?
(célèbre locution occitane)
OU
QU'EST-CE C'EST LE PPI ?

PPI

Plan Particulier
d'Intervention



En bref



Le Plan particulier d'intervention (PPI) est un dispositif défini par l'État pour préparer et organiser au mieux la réponse des pouvoirs publics afin de protéger les personnes, les biens et l'environnement face aux risques liés à l'existence d'une installation nucléaire.

Ce plan détermine quels sont les moyens de secours mis en œuvre en cas d'accident. Le PPI est élaboré par les pouvoirs publics et fait partie du dispositif d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) départemental.

Dans le cas des centrales nucléaires, la zone concernée par le PPI correspond à un rayon de 20 km autour de la centrale (auparavant il était de 10 km).

Qui est concerné par cette extension?

Les habitants et les établissements recevant du public (ERP) : écoles, commerces, entreprises, administrations, etc. des communes situées dans le rayon de 10 à 20 km autour des 19 centrales nucléaires françaises.

Quelles sont les conséquences concrètes de cette extension?

Les habitants de la zone 10 à 20 km disposent d'une disposition de prévention spécifique. Les 1 100 communes concernées rédigent un Plan Communal de sauvegarde (PCS) visant à organiser la protection des personnes et des biens.

En septembre 2019, des comprimés d'iode ont été mis à disposition des habitants, des établissements recevant du public et des établissements scolaires des communes. Cette distribution préventive s'est effectuée dans les pharmacies.

En juin 2019, les habitants des nouvelles communes entrant dans le périmètre des 20 km et non plus des 10 km autour (de la centrale) ont reçu une lettre d'information. Certains habitants ont eu un deuxième courrier, courant septembre 2019, les invitant à retirer des pastilles d'iode stable dans la pharmacie la plus proche, située dans le périmètre des 20 km mais certains habitants n'ont rien reçu...

Que faire si vous n'avez pas reçu ce deuxième courrier vous invitant à retirer les comprimés d'iode stable ?

Lors de votre prochain passage en pharmacie avec présentation d'un justificatif de domicile, vous pouvez demander les comprimés d'iode pour l'ensemble des membres de votre famille et ensuite les conserver chez vous dans un endroit sain.



LE RECENSEMENT:

● **Prévu pour début 2021...
décalé à 2022!**



La population des communes de moins de 10 000 habitants, dont Angeville, est recensée tous les 5 ans. Le prochain recensement devait avoir lieu à partir du 21 janvier 2021. La crise sanitaire que nous traversons a conduit l'INSEE à **reporter** le recensement prévu en 2021... il est à ce jour décalé d'une année et aura donc lieu en 2022 ! Nous reviendrons vers vous fin 2021 pour vous expliquer les modalités de ce recensement. Pour rappel le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Quelques chiffres sur la population d'Angeville:

Population en historique depuis 1968

- 1968: 157
- 1975: 133
- 1982: 138
- 1990: 135
- 1999: 169
- 2007: 194
- 2012: 218
- 2017: 242

Sources : Insee, RP1967 à 1999
dénombrements, RP2007 au
RP2017 exploitations principales.

Population par grandes tranches d'âges:

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	194	100,0	218	100,0	242	100,0
0 à 14 ans	47	24,2	38	17,4	34	14,0
15 à 29 ans	22	11,3	21	9,6	25	10,3
30 à 44 ans	33	17,0	33	15,1	40	16,5
45 à 59 ans	40	20,6	38	17,4	54	22,3
60 à 74 ans	26	13,4	31	14,2	36	14,9
75 ans ou plus	16	8,2	37	17,0	43	17,8

Sources : Insee, RP2007, RP2012
et RP2017, exploitations
principales, géographie au
01/01/2020.

● **Votre participation est essentielle.** Elle est rendue **obligatoire par la loi**, mais c'est avant tout un **devoir civique**, simple et utile à tous.



Le recensement citoyen



Vous venez d'avoir 16 ans et êtes de nationalité française: présentez-vous dans les trois mois suivant votre anniversaire à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents, pour vous faire recenser.

Si vous avez obtenu la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit cette obtention.

Cette démarche est obligatoire pour les garçons et les filles. Si vous ne pouvez pas faire ces démarches personnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents) si vous êtes mineur. **Une attestation de recensement vous sera délivrée. Conservez-la soigneusement car la mairie ne délivre pas de duplicata.** Cette attestation vous sera exigée pour passer des examens, concours, permis de conduire et pour effectuer votre Journée Citoyenne.

Vous avez 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas encore recensé(e): présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour être régularisé(e), votre inscription sera prise en compte.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription est automatique pour les jeunes gens de nationalité française de 18 ans dès lors qu'ils ont fait le recensement citoyen à l'âge de 16 ans.

En dehors de cette situation, l'**inscription sur les liste doit faire l'objet d'une démarche volontaire.** Présentez-vous à la mairie muni d'un justificatif de domicile (facture EDAF, SAUR ou avis d'imposition).

Attention prochaines élections en mars 2021 !
élections départementales et régionales



LES ASSOCIATIONS

Les chasseurs

Rencontre avec Jacques Valentin, président de l'association de chasse d'Angeville.

De combien de chasseurs est constituée votre association?

30 chasseurs possèdent la carte de chasse d'Angeville, certains sont du village, d'autres sont des membres extérieurs.

Quelles sont vos missions?

Le première et principale mission est de réguler la population de gros gibier sur notre commune, c'est-à-dire les sangliers et les chevreuils. En effet, dans le Tarn et Garonne ce sont les associations de chasse qui paient les dégâts provoqués par le grand gibier... à nous de faire en sorte qu'il y ait le moins de dégâts possible... A ce jour (soit fin novembre) nous avons tué 12 sangliers et 14 chevreuils.

Nous effectuons également des lâchers de faisans et de perdreaux en période de reproduction. Au mois de janvier 2020 nous avons lâché 70 faisans et 70 perdreaux la semaine du 15 août 2020.

Et le repas de chasseurs?

Il avait été annulé en 2019 lorsque la salle des fêtes était en travaux, en 2020 il a été annulé également à cause de la crise sanitaire du Covid-19, alors peut-être en 2021 ? Affaire à suivre !

Rappel
Dates d'ouverture de la chasse de gros gibier (sanglier et chevreuil):
Du 1er juin 2020 au 28 février 2021.

L'ASEP

(Association de Sauvegarde de l'Environnement et du Patrimoine)

Comme beaucoup d'associations l'année 2020 a été une année noire pour cause de crise sanitaire. Le feu de la Saint-Jean et le vide-grenier ont été annulés comme d'autres projets. Donc la dernière action en date reste la rénovation du kiosque.

Des membres ont pu aider au fonctionnement de la buvette du marché.

Concernant le projet de LGV à l'origine de l'association, il est repoussé à 2037 sans être pour autant totalement abandonné.



Le kiosque avant... et après sa transformation



● Le comité des fêtes et la fête du village

Du vendredi 31 juillet au lundi 3 août 2020, a eu lieu la fête annuelle du village, elle a été marquée par la crise sanitaire. Celle-ci a contraint les membres du Comité à mettre les bouchées doubles afin de garantir à tous un accueil dans le respect des gestes barrières.

Une des nouveautés de l'année 2020 : une nocturne de pétanque en doublette qui s'est déroulée le vendredi 31 juillet ; cette soirée a remporté un franc succès. Les pétanqueurs étaient nombreux (72 doublettes) ; et les grillades et frites cuisinées par notre ami, Yoan Schaarschmidt, n'ont pas fait long feu !

Le samedi 1er août, le repas champêtre traditionnel avec la galantine de poule sauce forestière a été apprécié de tous ; notre DJ « LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR » a tenté d'animer la soirée malgré que la piste de danse soit proscrite.



Le comité des fêtes a organisé le repas champêtre traditionnel dans le strict respect des gestes barrières et de distanciation sociale.

La journée du dimanche 2 Août a débuté par la Messe en l'Eglise Saint Pierre durant laquelle Jean-Paulin MAYOLY et son épouse Catherine ont chanté en solo donnant à cette célébration une toute autre ampleur.

Puis en fin de matinée, Magalie et Andreï, habitants de notre commune, ont fait une splendide démonstration de dressage canin pour laquelle les spectateurs étaient venus nombreux.

L'après-midi, le concours amical de pétanque en doublette fut encore très apprécié avec au graphique Marius BAYROU originaire d'Angeville. Le lundi 3 août, le weekend s'est achevé par un troisième concours amical de pétanque en doublette.

Un grand merci à la municipalité pour son aide financière, et aux bénévoles du Comité des fêtes mais aussi à ceux des autres associations qui ont joué le jeu et sont venus donner un coup de main. Les personnes intéressées par l'organisation de la prochaine fête seront les bienvenues.

Le Bureau.



Du 31 juillet au 3 août 2020



M. le maire avec les gagnants du concours amical de pétanque en doublette.

Comme chaque 11 novembre une gerbe a été déposée au monument aux morts... mais pour la première fois à huis clos, seuls les élus étaient présents. Grâce aux travaux de recherche de monsieur Jean-Paul Damaggio nous en savons un peu plus sur ces noms gravés sur la pierre....

Qui sont les morts de la guerre 14-18 à Angeville ?

Comparaison des noms du monument aux morts, et du recensement de 1911 (le dernier avant la guerre). Pour comparer, trois cas font apparaître un écart entre le prénom officiel et le prénom usuel fait courant à l'époque. Bien sûr tous ces éléments peuvent être complétés.



Les élues Sophie Schaarschmidt et Marie-Josée Féa déposant la gerbe au pied du monument aux morts.



Cérémonie d'hommage à huis clos pour ce 11 novembre 2020 en présence de M. le maire et de quelques élus.

1914-1918

Morts aux champs d'honneur

Jouany François, soldat de deuxième classe, né en 1875 à Castelmayran, cultivateur. Décédé aux Hurlus, (Marne), le 17 février 1915 d'un obus à la tête.

Lacassagne Paul, soldat de deuxième classe, décédé le 27 novembre 1914 à Mazingarbes (Pas de Calais) né le 10 décembre 1887 aux Barthes.

Lafforgue Albert né en 1895, célibataire, fils de Lafforgue Julien et Anne, cultivateur, décédé à Thuisy (Marne) le 31 janvier 1917.

Lespine François né en 1881 à Castelferrus, cultivateur il avait une

filles avec sa femme Germaine qui s'appelait Marie, décédé à Bois-Le-Prêtre (Meurthe et Moselle) le 15 avril 1915. Les parents sont domiciliés à Garganvillar.

Miramont Antonin (ou Antoine) soldat de deuxième classe, est né le 13 août 1894 à St Arroumex et est décédé à Mont Saint-Eloi, (Pas-de-Calais) est décédé le 12 janvier 1915. Avec son épouse Jeanne, ils avaient trois enfants nés en 1900, 1901, 1905.

Senergous Joseph (peut-être un propriétaire qui n'habite pas la commune) Son décès n'est enregistré à l'Etat civil de la commune.

Morts des suites de la guerre:

C'est une originalité utile du monument d'Angeville, car partout les décès suite à la guerre, furent nombreux mais aucun sont sur l'Etat civil.

Bringay Mathieu, né à Angeville en 1883, cultivateur, laisse une orpheline née en 1910. Son épouse était née à Castelmayran.

Couderc Emile, né en 1881, marchand de bestiaux il laisse un orphelin, Fernand né en 1907. Sa femme Célia était née à Moissac.

Dumas Eloi, il y a un Dumas Eloi mais né en 1906 d'un père né en 1881 à Angeville et qui était cultivateur. Sans doute est-ce lui le décédé.

Lannes Victor, en fait c'est sans doute Jean né en 1882, qui a un fils né en 1909 : il était journalier.

Toumazet Lucien, (ils sont nombreux mais il n'y a pas de Lucien, peut-être Bernard décédé en 1920 ou Jean décédé en 1921)

Gayraud Joseph, né en 1884 cultivateur, d'un père natif de Labourgade. Il a une fille née en 1907 de sa femme Marie, née au Mas-Grenier

Ces données permettent de faire apparaître les veuves de guerre et les orphelins dont la vie a dû être très difficile. Le plus âgé des morts était né en 1875 et le plus jeune vingt ans après en 1894. Sauf le marchand de bestiaux, tous sont des cultivateurs.



Les enfants de l'école se rendent devant le monument aux morts accompagnés de leur maîtresse et de M. le maire.

En bref

Agriculture

L'activité principale de la commune est bien sûr l'AGRICULTURE. La création du réseau d'irrigation dans les années 1980 a permis aux agriculteurs d'Angeville de diversifier leur production. En 30 ans la photographie de l'agriculture a changé : beaucoup moins de maïs et le développement de l'arboriculture.

Angeville dispose de deux producteurs de noisettes, deux de pommes et un de châtaignes. Les productions de semences avec le maïs, le colza et les céréales représentent toujours un secteur important. Les productions biologiques répondent à une demande sociétale et permettent également la transition écologique de l'agriculture. Angeville possède sur son territoire trois agriculteurs lancés sur cette voie et qui tentent de pallier à ces nouvelles contraintes agronomiques. Enfin deux ateliers hors sol complètent la liste de nos exploitants avec un producteurs de canards gras et un élevage de poules pondeuses bio.

JL C.

NOS ARTISANS, COMMERCANTS

POISSONNERIE L'ENTRE DEUX MER – Josiane LECORNU

Sur les marchés de Fleurance le mardi matin, Saint-Clar le jeudi matin, sur le parking du Carrefour Contact de St Nicolas de la Grave le vendredi matin et sur le marché Beaumont-de-Lomagne le samedi matin.

Tel : 05 63 94 86 92 ou



Josiane Lecornu,
ancienne
conseillère
municipale, devant
son étal de
poissons.

Francis LAURENS

Forgeron et réparation de machines et équipements mécaniques agricoles.

Adresse : 2161, route de Lavit 82210 Angeville

Tel : 06 63 94 83 42

Jacques JAUBERT

Entretien d'espaces verts et Services à la personne.

Adresse : 243, chemin de St Orens 82210 Angeville

Tel : 06 13 43 65 59

Isabelle LAFFORGUE

Assistante maternelle depuis 24 ans,
agrément pour 4 enfants.

Adresse : 10, rue de l'Eglise 82210
Angeville

tel : 06 25 52 43 24 ou 05 63 94 29 07



Didier MIEULET

Plombier - Chauffagiste

Adresse: 1403, route de Graganvillar 82210 Angeville

tel : 06 32 51 83 69 ou 05 63 95 34 94

FERME DES JAUBERTS – Eric COUDERC

Vente de canards gras frais et transformés, foie gras, conserves et plats cuisinés.

Adresse : 2115, route des Jauberts 82210 Angeville

tel :05 63 92 40 32

FERME DE LA CANTELAOUCETTE - Véronique MAGRO

Vente d'œufs bio.

Adresse : 1331, route des Jauberts 82210 Angeville

tel : 06 31 77 89 04

MS REVÊTEMENTS ET VALENCE PISCINE

MS Revêtements propose:

- une large gamme de carrelages grands et petits formats ou encore extérieur pour votre terrasse ainsi qu'une large gamme de faïence et l'aménagement de salle de bain.
 - des terrasses de qualité ainsi qu'une très large gamme de parquets : bois massif, parquet stratifié, sols pvc pour tous les budgets
- de la faïence, de pierres naturelles, terrasses bois, parquet stratifié et sol PVC.



La société **Valence Piscine** :

- vous accompagne à concrétiser votre projet piscine.
- propose des produits d'entretien tout au long de l'année.



Adresse : 127 Route de Castelsarrasin 82210 Angeville

Tel : 05.63.04.15.12

Mail : msrevetements@orange.fr

Site: www.panarottojerome.fr

JEUX

MOTS CACHES... A ANGEVILLE



ANGEVILLOIS	CHASSEUR
CIMETIERE	CLIINK
COMPOSTEUR	ECOLE
EGLISE	ELEVE
FETE	MARCHE
PAIN	POILUS
PPI	RECENSEMENT
TRAVAUX	VILLAGE

REBUS

